



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

APL

Question écrite n° 96549

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les conditions du versement de l'APL aux familles. Alertée par les associations familiales du département de la Seine-Saint-Denis, elle souhaiterait connaître les raisons ayant conduit à la suppression du rappel de trois mois d'APL accordé lorsque la demande initiale est déposée. Une telle mesure risque en effet de durement pénaliser les familles modestes au moment de leur déménagement. Elle l'interroge donc sur les possibilités de surseoir à une telle disposition.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96549

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13667

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)